

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire.

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à A. CÔRÉ ET C<sup>ie</sup> éditeurs-imprimeurs, Québec.

**SOMMAIRE.**—PARTIE OFFICIELLE: Nominations de commissaires d'écoles et délimitations de municipalités scolaires. — Conférence d'instituteurs. — PÉDAGOGIE: Les punitions corporelles, par M. R. G. T. — Vertus que l'instituteur doit faire acquérir à ses élèves, par M. F. Liénard. —PARTIE PRATIQUE: I, Devoir d'invention. — II, Dictée, La maison et les matériaux de construction. — III, Explications du devoir du n° précédent. — Fable à mettre en prose, Le lion et le rat. — Arithmétique, problèmes. — Toisé. — Algèbre. — Divers: Poésie, Le curé de campagne, par Armand Berthet. — Lettre de Nazareth en Galilée, par une religieuse. — Une bonne veillée, par Marie de B.

## Partie officielle

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur par ordre en conseil, en date du 18 février 1882, faire la nomination suivante de commissaire d'écoles.

Arthabaska, Chester Nord — Napoléon Gouin, en remplacement de Eugène Provancher, qui a laissé permanemment la municipalité, vu qu'il n'y a pas eu d'élection dans le cours d'un mois après son départ.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur par ordre en conseil, en date du 13 février 1882, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles.

Comté de Kamouraska, Saint-Eleuthère.

1. Elie St. Pierre et Damase Landry, élus en juillet 1880, mais dont l'élection n'est pas régulière vu que le président ne savait ni lire, ni écrire.
2. Andronique Ouellet et Grégoire Lagacé, élus en juillet 1881, mais dont l'élection n'est pas régulière, vu que le président ne savait ni lire, ni écrire.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur par ordre en conseil, en date du 12 février 1882 Annexer, pour les fins scolaires à la paroisse de Paspébiac, dans le comté de Bonaventure, toute cette partie d'icelle paroisse qui se trouve dans le canton de Hope, et qui fait partie de la dite paroisse de Paspébiac, pour les fins religieuses.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur par un ordre en conseil, en date du 13 février 1882. Annexer le territoire comprenant les numéros depuis quatre cent trente-et-un (431) à quatre cent soixante-et-huit (468), inclusivement, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Roch des Aulnais, dans le comté de L'Islet, à la paroisse de Sainte-Louise, dans le même comté, pour les fins scolaires.